

occupe l'espace de deux cochons.

On peut placer, dans une même loge, trois ou quatre porcs; il vaut mieux toutefois de les diviser par deux seulement; ils sont alors plus tranquilles et s'engraissent mieux et plus promptement. Les femelles prêtes à mettre bas doivent être placées dans des loges séparées et traitées favorablement sous le rapport de l'hygiène. Il arrive souvent que la truie en se couchant pour allaiter ses petits, en écorce. Pour éviter un pareil accident on peut leur accorder une loge un peu plus grande, soit de 18 à 20 pieds carrés et l'entourer intérieurement, à partir du sol jusqu'à 2 à 2½ pieds de hauteur, d'une espèce de corridor de la largeur de 2 pieds environ, séparée par une balustrade à claire-voie, où puissent aisément passer les gorêts, mais non la mère. Ceux là peuvent ainsi se garer plus facilement quand la mère se couche et les accidents sont beaucoup moins à craindre.

Voici quelques considérations hygiéniques à l'égard du cochon; que nous empruntons au *Journal d'agriculture pratique*:

« Généralement les porcheries sont établies sans discernement, tantôt au nord, tantôt au midi. C'est un tort; car les porcs craignent les extrêmes de température. L'exposition au soleil levant est celle qui convient le mieux.

« Les loges sont basses, souvent au-dessus des terres enrounantes et par conséquent toujours humides. D'ordinaire elles sont encore peu éclairées et mal aérées.

« La cour est fangeuse et remplie d'immondices; dans ces conditions, le porc, au lieu de rester couché, se tient debout, s'agite et témoigne son malaise par des grognements réitérés.

« Les habitations des porcs doivent être construites de manière qu'on puisse les maintenir propres. Les planchers en pentes offrent un grand avantage en permettant l'écoulement des urines. Les loges bien conditionnées, sont assez grandes pour que les animaux puissent circuler librement. L'aération et l'éclairage sont encore indispensables. Une cour à l'abri des vents du nord et pourvu en été d'un bassin rempli d'eau permet aux porcs de s'ébattre à leur aise de se rafraîchir. Quand l'étroitesse des lieux et le manque d'eau ne comportent pas la possibilité d'établir un bassin, on peut brosser et laver les porcs de temps à autre.

« Il est de remarque universelle que les soins de propreté constituent pour le porc un état de bien-être tel qu'il grandit et engraisse promptement dans les porcheries bien tenues.

« Les maladies du porc sont pour l'immense majorité des cas, occasionnées par le mauvais état des porcheries (soux) l'humidité et la malpropreté dans lesquelles on les confine.

« Parmi les maladies qui doivent leur origine à la négligence de l'homme, on cite principalement: le crapaud ou piétin (maladie du sabot), la goutte, la gale, la phthisis aë (poux tellement nombreux qu'ils causent quelquefois la mort), la ladrerie (espèce de lèpre causée par des insectes qui sont particuliers au porc), le lumbago, le scorbut, l'angine (maladie de la gorge), la dysenterie, le typhus charbonneux, la maladie vermineuse (ou strichine), les sorfules et la richitisme, maladie caractérisée par une altération profonde du système osseux et par un affaiblissement général de constitution. (Plusieurs de ces maladies sont inconnues ici).

« D'après cet exposé on voit que presque toutes les affections de l'espèce porcine ont pour point de départ l'humidité et la malpropreté.

« Chez tous les animaux domestiques la médecine vétérinaire—malheureusement encore trop peu en honneur en ce pays—obtient des résultats satisfaisants, mais il n'en est pas de même chez le porc. Les maladies assez obscures au début, marchent ensuite avec rapidité, et, le plus souvent, le praticien est appelé lorsqu'il n'y a plus rien à faire.

« De plus, le porc est peu facile à soigner, son caractère indocile le rend souvent inabordable. Dans le plus grand nombre des cas, comment le soigner, lui appliquer des révulsifs, lui faire avaler des médicaments?

« D'où la nécessité de mettre en pratique cette règle bien sage qui prescrit de prévenir les maladies plutôt que de les guérir. On y gagne de toutes les façons.

Il est nécessaire que l'auge destinée à recevoir la nourriture soit surmontée d'une espèce d'entonnoir débouchant à l'extérieur de manière à pouvoir distribuer les aliments du dehors. L'ouverture extérieure devra être pourvue d'un couvercle à charnières, pouvant s'ouvrir et se fermer à volonté.

Il importe, surtout pour les porcheries d'engraissement, qu'il y ait une auge spéciale pour chaque porc et même à l'intérieur de la loge un compartiment séparé pour chacun. Nous insistons beaucoup sur les deux points, si non le plus faible est toujours frustré par le plus fort et le plus glouton, et l'engraissement est imparfait. Les loges aux jeunes porcs, ont avantageusement munies d'une auge circulaire en fer divisée par des séparations rayonnantes; chaque porcelet s'empare alors d'une place et ne peut empiéter sur la ration de son voisin, ni le repousser.

Nous possédons trois races différentes bien connues: la grande race commune indigène, et la petite et la grande races anglaises; nous avons encore une race bien acclimatée, c'est celle qui provient du croisement du cochon du pays avec celle appelée *White Chester*, également beaucoup répandue, surtout depuis cinq à six ans.

Nos grandes races communes demandent de fortes quantités de nourriture et de grandes avances de ce chef; aussi leur place ne peut être que dans les grandes exploitations.

Pour la moyenne culture la grande race anglaise est très-convenable, mais la demi anglaise doit lui être préférée: plus robuste et mieux faite à notre climat et à notre genre de nourriture; le cochon de cette race s'engraisse plus facilement et avec moins de risques de maladie ou de perte. La place du petit cochon anglais, le *back-hiro*, n'est pas, à proprement parler, dans les exploitations rurales; il est plus propre à être élevé et engraisé par des personnes qui peuvent pour ainsi dire l'entretenir avec des restes de leur ménage et l'engraisser avec un faible surplus. Le soin à mettre dans le choix des reproducteurs doit être tout aussi minutieux que pour les vaches et les moutons; on ne doit pas surtout mesquiner sur le prix d'un bon reproducteur; et lorsqu'un cultivateur n'a pas le moyen de faire les déboursés, rien n'empêche que dans une paroisse on puisse se cotiser ensemble pour l'achat d'un reproducteur de choix.

Nous avons déjà parlé de l'engraissement des cochons il n'y a pas encore longtemps, et nous croyons inutile d'en parler de nouveau ici.

Quelques cultivateurs ne s'adonnent qu'à l'élevé des cochons; proprement dit; c'est une industrie spéciale dont le cultivateur a assez peu le temps de s'occuper. Quoiqu'il en soit, l'accouplement peut se faire dès que les animaux ont huit à dix mois et jusqu'à l'âge de trois ans. Le châtrage des cochonnets se fait à l'âge de trois ou quatre mois; c'est de ceux-là que l'on fait, plus particulièrement, choix pour l'engraissement.